



ABONNEMENTS... Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION : ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES... Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal

La Journée d'Hier

Le transfert des soldats russes faits prisonniers à Port-Arthur a continué... Une grève a éclaté parmi les ouvriers mineurs de Westphalie.

Le juge d'instruction a continué l'audition des témoins dans l'affaire Syveton.

A Saint-Ouen on a trouvé, dans un terrain vague, le corps carbonisé et coupé en morceaux d'une jeune femme.

Un ouvrier de la compagnie du Nord a été broyé entre deux wagons, en gare de Douai.

Solidarité Internationale

J'ai signalé à plusieurs reprises les manœuvres du Syndicat houillier Rhenan-Westphalien dans le district de la Ruhr...

Notre camarade Hue, fédéral à la Chambre des députés allemands, en termes énergiques, l'impassible égoïsme des actionnaires charbonniers et déplorait les lacunes d'une législation qui permet que 20 000 mineurs soient mis sur le pavé, si tel est le bon plaisir des capitalistes.

Les mines fermées rapportaient 7,8 % de dividende, elles contiennent de l'argent des exploitants eux-mêmes, des millions de tonnes de charbon; toutes ces richesses sont perdues, tout un pays est ruiné, des milliers de familles sont réduites à la misère...

Et, comme l'hyppocrisie patronale est partout la même, le ministre Moller a avoué à la tribune que les mineurs n'ont pas été congédiés. J'entends bien, répliquait Hue, mais les directions leur ont fait de telles conditions qu'ils auraient été obligés de mourir de faim, en donnant un travail au-dessus de leurs forces.

Il y avait donc là déjà, une cause de profonde irritation chez nos camarades du bassin de la Ruhr; et voici qu'aujourd'hui, l'agitation prend les proportions les plus inquiétantes à la suite de l'augmentation de la durée de la journée de travail, de l'embauchage en dehors de la Fédération d'une main d'œuvre polonaise misérable, et de la diminution des salaires.

Les exploitants réalisent un plan des longtemps préparé. En 1900, la mine Arenberg n'avait donné que 75 % de dividende, à l'assemblée générale, un actionnaire protesta et se plaignit que les salaires des ouvriers étaient trop élevés.

Aussi, dans la statistique générale, les deux classes supérieures des salaires, qui comprenaient, en 1900, 52 % du personnel, n'en comprenaient plus en 1902, que 31,7 %; les deux classes supérieures sont tombées de 41 % en 1900, à 17 % en 1902; la classe supérieure qui comptait 68.000 mineurs, en 1900, n'en comptait plus, en 1902, que 24.000. On voit beaucoup de salaires, constate l'Humanité, inférieurs à 75 francs par mois, et moins confère à juste; il y a du désespoir.

Notons avec lui, l'inquiétude que donnent aux travailleurs les ravages croissants de la terrible maladie professionnelle du « Ver des mineurs »; les meurs administratives nouvelles, le capitalisme inhumain assez fréquent dans la jeune génération des chefs d'exploitation et des employés des compagnies; le favoritisme, cent autres griefs, cent motifs mécontentement.

On prévoit donc un conflit violent, prochain dans le bassin de la Ruhr et qui pourra s'étendre à tous les bassins minéralogiques allemands. Le Vorwärts rappelle le conflit qui éclata il y a un an à la mine d'Oberhausen, et menaça de s'étendre à tous les districts miniers et il affirme que la situation est actuellement tendue en ce moment, dans l'ensemble des concessions.

Nous devons nous préoccuper dès maintenant du conflit possible, et du devoir de solidarité que nous imposera la grève générale des mineurs allemands. Il faut que nos frères du Rhin sachent bien que nous sommes attentifs, prêts aux sacrifices que peut exiger l'entente internationale des travailleurs du sous-sol.

SASLY, Député du Pas-de-Calais.

Choses du Jour

LE MEILLEUR REMEDE... Elle comprend, à côté de quelques bons citoyens, les uns vraiment méritants et d'autres profondément naïfs, plusieurs milliers d'individus quelconques qui ont passé le meilleur de leur existence à se trainer à deux genoux pour obtenir du gouvernement le droit idiot d'opérer leur boutonnière d'une faveur rouge.

CHRONIQUE

Vous êtes Orfèvre...

Stilgrand, l'illustrateur écrivain, était fort occupé ce 2 janvier dernier à ranger des papiers dans son cabinet de travail, quand le domestique introduisit M. Salomon Bourcard.

— A quoi, Monsieur, dois-je l'honneur de votre visite ?

— Voici ce qui m'amène, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

LA POLITIQUE

UNE ANECDOTE SUGGESTIVE

M. Rochefort conte dans l'« Intransigeant » une anecdote qu'il qualifie de suggestive. Pour une fois, il a raison. Si elle est vraie, l'anecdote est, en effet, tout à fait suggestive.

L'histoire remonte à 1902, à la veille des élections législatives. M. Waldeck-Rousseau aura eu, en ce moment, la visite d'un ancien ministre du cabinet Méline, qui parla des chances qu'avait le député des Vosges d'être réélu à Remiremont.

— Et de leur remplacement par des photographes.

— Vous n'y allez pas de main morte ?

— Daignez me prêter cinq minutes d'attention. Vous êtes un homme en vue, Monsieur Stilgrand, une vedette. Vous recevez pour le jour de vos élections des centaines et des centaines de petits cartons carrés avec le nom de parents, d'amis, et aussi d'inconnus; quelquefois votre correspondant exprime des vœux; quelquefois il vous rappelle seulement qu'il existe et qu'il connaît les règles du savoir-vivre. Le dévouement de toutes ces cartes ne vous cause aucune joie, aucune satisfaction. Au contraire, vous manipulez avec ennui cet énorme paquet que vous êtes obligé de lire et de lire.

— Et de leur remplacement par des photographes.

L'AUMONE QUI ENRICHIT

Les mendicants riches. — En Turquie. — Un bon métier. On découvre de temps en temps dans la paillasse d'un mendiant, « mort de misère », des sommes importantes, amassées soit à force de travail, soit à force de vol, soit à force de larcin, soit à force de ruse, soit à force de chance, soit à force de... C'est un bon métier, en Turquie, de celui de mendiant.

CHRONIQUE

Vous êtes Orfèvre...

Stilgrand, l'illustrateur écrivain, était fort occupé ce 2 janvier dernier à ranger des papiers dans son cabinet de travail, quand le domestique introduisit M. Salomon Bourcard.

— A quoi, Monsieur, dois-je l'honneur de votre visite ?

— Voici ce qui m'amène, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

— Et vous n'avez rien écrit de mieux que ces articles, dit-il. Vous êtes un auteur à la mode, monsieur Stilgrand; les articles que vous donnez à la « Chronique parisienne » sont reproduits par tous les journaux de Paris et de province; vos moindres écrits sont commentés, et véhémentes font en ce moment les délices de toute la presse réactionnaire.

LA VIE DES ROSES

Le vieux Malherbe s'est, parait-il, honneusement trompé.

Le vieux Malherbe s'est, parait-il, honneusement trompé. Le vieux Malherbe s'est, parait-il, honneusement trompé.

UN AGENT PROVOCATEUR

M. Roubanovitch, directeur de la Tribune Russe, reçoit d'un correspondant de Saint-Petersbourg, une adresse au Tsar, du procureur du Saint-Jésus-Christ, d'un journaliste, d'un journaliste, et d'un journaliste.

TRES CLEMENT SOUVERAIN

Notre Seigneur et Dieu Jésus-Christ l'a imposé la mission sacrée d'iriger la Croix orthodoxe en Extrême-Orient, au milieu des populations qui croient aux idoles et non pas en Dieu et qui, par conséquent, ne respectent pas l'image divine mais qui respectent l'aspect impure des singes.

LES PAUVRES TOUTOUS

On a inauguré cette semaine, à la Fourrière de Paris, le nouvel appareil qui servira à explorer les chiens errants trouvés sur la voie publique.

LES PAVRES TOUTOUS

Après une vive discussion où le père a eu toutes les lettres du monde à imposer silence à son rejeton rebelle.

DEPECHEES

PAR SERVICES SPECIAUX

LE PARLEMENT

La rentrée des Chambres

La reprise des travaux parlementaires. — Au Sénat et à la Chambre. — Les doyens. — L'élection du bureau définitif. — La politique générale. — Le budget.

Paris, 7 janvier. — Les vacances auront été très courtes. Le Parlement va reprendre ses travaux aux termes de la Constitution, la rentrée doit en effet s'effectuer le second mardi de janvier.

Le « Journal Officiel » publie ce matin même l'ordre du jour de cette séance de rentrée.

L'ordre du jour de la Chambre est ainsi conçu : ORDRE DU JOUR DU MARDI 10 JANVIER. A deux heures, séance publique. Tirage au sort des bureaux. Fixation de l'ordre du jour.

Cette première séance est de pure forme. On y entend généralement l'allocation du doyen d'âge. On procède au tirage au sort des bureaux, et ce n'est qu'à la séance qui suit, le jeudi, qu'a lieu la nomination du président définitif, des vice-présidents, des secrétaires et des questeurs.

Le président d'âge du Sénat. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Sénat a perdu son doyen d'âge, M. Walron qui était né en 1812. Le doyen actuel, M. Fayard, sénateur républicain de la Drôme, naquit en avril 1816. C'est à cet âge, tout près d'atteindre sa quarante-neuvième année, qu'échoit cette année l'honneur de présider la séance de rentrée.

M. Fallières, président sortant, sera réélu sans concurrent. Les vice-présidents sortants sont MM. Barthe, Peytral, Desmons et Poirrier. M. Peytral ne se représentera pas. Le groupe de l'Union démocratique a désigné pour le remplacer, M. Loydet.

Le scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents : 1. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 2. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 3. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 4. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi.

Le scrutin pour la nomination de huit secrétaires : 1. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 2. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 3. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 4. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi.

Le scrutin pour la nomination de trois questeurs : 1. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 2. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 3. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 4. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi.

Le député le plus âgé est maintenant M. Turigny, député de la Vienne, né lui aussi en 1822. Mais depuis un certain temps déjà, sa santé le tient éloigné du Palais-Bourbon.

Après lui, viennent MM. Bischoffsheim, député des Alpes-Maritimes, né en 1824, et le colonel Astina, député de la Corse, né en 1825. Tous deux, en raison de leur état de santé, se sont également excusés, et c'est M. Paul Bourgeois, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi. Il est né le 6 mars 1827.

Après avoir prononcé l'allocation d'usage, il fera procéder à l'élection du président définitif.

M. Henri Brisson. M. Henri Brisson n'a jusqu'ici aucun concurrent. Les progressistes ont décidé d'avoir pas de candidat, mais il faut compter sur les manœuvres possibles de la dernière heure.

La Chambre, que, l'an dernier, M. Léon Bourgeois, président sortant, avait décliné la candidature, M. Henri Brisson fut élu par 257 suffrages contre 219 à M. Paul Bert, candidat de toutes les réactions.

M. Brisson avait occupé déjà cette fonction du 3 novembre 1881 au 8 avril 1882, puis, il fut réélu en 1895, conserva ce poste jusqu'en juillet 1898. A ce moment, il fut battu à une voix, par M. Paul Deschanel, qui eut alors le concours de la droite et des tiers cléricaux.

Les quatre vice-présidents sortants sont MM. Etienne, Lockroy, Gerville-Réache et Guillaud. Ils n'ont pas, jusqu'à présent, de concurrents. M. Gerville-Réache, en dehors des groupes de gauche, avait posé l'an dernier sa candidature, qui eut pour elle toute l'opposition. Il fut élu par 255 voix et remplaça M. Jaurès, vice-président sortant, qui recueillit 199 voix. Il convient de noter que 190 voix s'étaient également portées sur M. Dubief, à qui quelques amis avaient offert la candidature.

Les huit secrétaires sortants sont MM. Lebrun, François Carnot, Fernand David, Laurain, Couyba, Devèze, de l'Estourbeillon, Abel Bernard et Chambon.

Il est d'usage d'établir un roulement, et les secrétaires ne remplissent pas leur fonction plus de deux années. A l'exception de M. Abel Bernard, élu pour la première fois l'an dernier, les sept autres secrétaires ne se représenteront pas.

L'Union démocratique a posé les candidatures de MM. Emile Cère et Gérard; les autres groupes n'ont pas encore désigné leurs candidats.

Les questeurs sortants : MM. Pajot, Chispis et Lechevallier, n'ont pas de concurrents.

Le scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents : 1. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 2. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 3. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 4. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi.

Le scrutin pour la nomination de huit secrétaires : 1. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 2. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 3. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 4. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi.

Le scrutin pour la nomination de trois questeurs : 1. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 2. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 3. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi; 4. M. Brissac, député royaliste de la Vendée, qui présidera la séance de mardi.